

**PROVINCE DE QUÉBEC  
MRC DE MEMPHRÉMAGOG  
MUNICIPALITÉ D’EASTMAN**

PROCÈS VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE ET MENSUELLE DE LA MUNICIPALITÉ D’EASTMAN TENUE À COMPTER DE 19 :30 HEURES, LE LUNDI 4 MARS 2013 AU LIEU HABITUEL DES SÉANCES ET CONFORMÉMENT AUX DISPOSITIONS DU CODE MUNICIPAL.

**PRÉSENCES**

**Sont présents :** Monsieur le Maire Gérard Marinovich, Mesdames les conseillères, Danielle Simard et Nathalie Lemaire et Messieurs les conseillers, Jean-Maurice Fortin, Patrick McDonald et Yvon Laramée.

**Est également présente :** Madame Caroline Rioux, directrice générale.

**Est absent :** M. Michel Fréchette

**OUVERTURE DE LA SÉANCE :**

Monsieur le Maire, Gérard Marinovich, souhaite la bienvenue à tous et ouvre la séance à 19h30. Il demande un moment de silence pour le décès de M. Conrad Kessler et de Mme Claudette Labelle.

**1. ADOPTION DE L’ORDRE DU JOUR**

**RÉSOLUTION 2013-03-60**

**Il est proposé par la Conseillère, Nathalie Lemaire  
appuyé par la Conseillère, Danielle Simard**

**ET RÉSOLU QUE** le Conseil adopte l’ordre du jour, le tout comme suit :

- 1. Adoption de l’ordre du jour**
- 2. Adoption des procès-verbaux et dispense de lecture**
  - 2.1 Séance ordinaire du 4 février 2013;
- 3. Pétitions**

*Aucune*
- 4. Correspondances**
  - 4.1 Demande de soutien financier de la Table jeunesse socio-économique Memphrémagog pour la semaine de sensibilisation ayant comme thème « l’acceptation des différences »;
  - 4.2 Remerciements de l’AFEAS;
  - 4.3 Résolution adoptée par la Municipalité de St-Étienne-de-Bolton concernant le Comité Action-Memphré-Ouest;
  - 4.4 Approbation du règlement 2012-18 par le MAMROT;
  - 4.5 Adoption, par la MRC de Memphrémagog, du PGMR révisé;
  - 4.6 Résolution de contrôle intérimaire pour certaines zones inondables;
- 5. Administration générale**
  - 5.1 Rapport verbal du représentant à la MRC de Memphrémagog;
  - 5.2 Résolution du Conseil approuvant la liste des immeubles faisant l’objet de la vente pour non-paiement de taxes et délégrant le Maire et/ou la secrétaire-trésorière et directrice générale afin d’y représenter les intérêts de la Municipalité;
  - 5.3 Confirmation de la permanence de M. Alexis L’Heureux-Riel;
  - 5.4 Signataires aux comptes Desjardins;

## **6. Administration financière**

- 6.1 Autorisation relative aux comptes à payer au 28 février 2013;
- 6.2 Ratification des comptes déjà payés au 28 février 2013;
- 6.3 Ratification des salaires payés au mois de février 2013;

## **7. Loisirs, Culture, Parcs, Terrain de jeux et Tourisme**

- 7.1 Demande de subvention dans le cadre de la Fête de la pêche;
- 7.2 Augmentation du coût d'inscription au Camp de jour et au service de garde;
- 7.3 Formation de la coordonnatrice aux loisirs;
- 7.4 Félicitations aux athlètes d'Eastman dans le cadre du Mérite sportif de l'Estrie;
- 7.5 Rapport verbal de la présidente du Comité Art et Culture – réunion du 27 février 2018;

## **8. Sécurité publique**

- 8.1 Dépôt des rapports d'interventions et de pratiques du service de sécurité incendie visant la période du 31 janvier au 6 février 2013;
- 8.2 Embauche de M. Pierre-André Blanchard à titre de pompier temps partiel;

## **9. Travaux publics**

- 9.1 Rapport verbal du représentant du Comité des travaux publics de la rencontre du 20 février 2013;
- 9.2 Adoption du Plan d'intervention des infrastructures municipales révisé;
- 9.3 Résolution octroyant un contrat à M. Pierre Rioux pour le déneigement du site de conteneurs à ordures ménagères et de matières recyclables situé dans le domaine Monbel pour les saisons hivernales 2012-2013, 2013-2014, 2014-2015 et délégation de signatures;
- 9.4 Autorisation d'appel d'offres pour la réfection du barrage du Lac Orford;

## **10. Hygiène du milieu et environnement**

- 10.1 Dépôt par Aquatech des rapports d'exploitation de la station d'épuration et postes de pompage pour l'année 2012;
- 10.2 Dépôt par Aquatech des rapports d'exploitation de la station de traitement de l'eau potable pour l'année 2012;
- 10.3 Rapport verbal de la présidente du comité consultatif en environnement de la rencontre du 21 février 2013;
- 10.4 Rapport mensuel – Inspections forestières pour le mois de février 2013;
- 10.5 Adoption du Plan d'action concernant la révision des exigences en phosphore pour la station d'épuration;
- 10.6 Projet « Enclaves – Volume et composition des sédiments et qualité de l'eau » de l'Association pour la protection de l'environnement du lac Orford (APELOR);
- 10.7 Inscription au prix honorifique Naturas-Combeq;

## **11. Aménagement et urbanisme**

- 11.1 Procès-verbal du CCU – réunion du 21 janvier 2013;
- 11.2 Délégation de M. Simon Provençal et de Mme Joanie Brière au congrès de la COMBEQ les 25, 26 et 27 avril 2013, à Québec;
- 11.3 Inscription à une formation pour l'inspecteur en bâtiment et environnement;
- 11.4 Servitude envers le lot 4 345 000;

## **12. Demandes de dérogation mineure**

*Aucune*

## **13. Demandes d'approbation au règlement PIIA**

## **14. Rapport sur l'émission des permis**

- 14.1 Dépôt de la liste des permis de construction émis au cours du mois de février 2013;

## **15. Avis de motion**

- 15.1 Avis de motion visant l'adoption du règlement 2013-04 décrétant des travaux pour un montant approximatif de 3,6 millions pour la mise aux

normes de l'usine de traitement d'eau potable et décrétant un emprunt de 3,6 millions pour défrayer le coût des travaux;

- 15.2 Avis de motion visant l'adoption du règlement 2013-05 concernant la gestion de l'eau potable en vue de préserver la qualité de l'eau potable et la quantité de la ressource;
- 15.3 Avis de motion visant l'adoption du règlement 2013-06 qui aura pour objet d'adopter un nouveau règlement de construction pour l'ensemble du territoire à la suite de la révision quinquennale du plan d'urbanisme;
- 15.4 Avis de motion visant l'adoption du règlement 2013-07 qui aura pour objet d'adopter un nouveau règlement sur les permis et certificats pour l'ensemble du territoire à la suite de la révision quinquennale du plan d'urbanisme;
- 15.5 Avis de motion visant l'adoption du règlement 2013-08 qui aura pour objet d'adopter un nouveau règlement de condition d'émission d'un permis de construction pour l'ensemble du territoire à la suite de la révision quinquennale du plan d'urbanisme;

## **16. Règlements**

- 16.1 Adoption du règlement 2013-03 concernant la rémunération payable lors d'élections et de référendums municipaux;
- 16.2 Adoption du projet de règlement de construction 2013-06 et fixant la date de l'assemblée de consultation;
- 16.3 Adoption du projet de règlement de condition d'émission d'un permis de construction 2013-08 et fixant la date de l'assemblée de consultation;

## **17. Affaires nouvelles**

## **18. Période de questions**

## **19. Levée de la séance**

***ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ***

## **2. ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX ET DISPENSE DE LECTURE**

### **2.1 Séance ordinaire du 4 février 2013;**

#### **RÉSOLUTION 2013-03-61**

**Il est proposé par la Conseillère, Danielle Simard  
appuyé par le Conseiller, Patrick McDonald**

**ET RÉSOLU QUE** le Conseil adopte le procès-verbal de la séance ordinaire tenue le 4 février 2013, avec dispense de lecture, copie de celui-ci ayant dûment été distribuée à tous les membres de ce Conseil avant la tenue des présentes, tous s'en déclarent satisfaits et tous renoncent à sa lecture.

***ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ***

## **3. PÉTITIONS**

*aucune*

## **4. CORRESPONDANCES**

- 4.1 **Demande de soutien financier de la Table jeunesse socio-économique Memphrémagog pour la semaine de sensibilisation ayant comme thème « l'acceptation des différences »;**

Le Conseil prend acte.

## **4.2 Remerciements de l'AFEAS;**

Le Conseil prend acte.

**4.3 Résolution adoptée par la Municipalité de St-Étienne-de-Bolton concernant le Comité Action-Memphré-Ouest;**

Le Conseil prend acte.

**4.4 Approbation du règlement 2012-18 par le MAMROT;**

Le Conseil prend acte.

**4.5 Adoption, par la MRC de Memphrémagog, du PGMR révisé;**

Le Conseil prend acte.

**4.6 Résolution de contrôle intérimaire pour certaines zones inondables;**

Le Conseil prend acte.

**5. ADMINISTRATION GÉNÉRALE**

**5.1 Rapport verbal du représentant à la MRC de Memphrémagog notamment** concernant le périmètre urbain d'Eastman, les bandes riveraines (5-10 m), la caractérisation des paysages des Canton de l'Est et le règlement 11-12 (art. 59).

**5.2 Résolution du Conseil approuvant la liste des immeubles faisant l'objet de la vente pour non-paiement de taxes et délégrant le Maire et/ou la secrétaire-trésorière et directrice générale afin d'y représenter les intérêts de la Municipalité;**

**RÉSOLUTION 2013-03-62**

**ATTENDU QUE** la date de la vente des immeubles pour défaut de paiement de taxes est fixée au 13 juin 2013;

**ATTENDU QUE** la liste des immeubles faisant l'objet de la vente pour non-paiement de taxes doit être approuvée par le Conseil conformément à l'article 1022 du code municipal;

**ATTENDU QU'il y a lieu de solliciter la MRC de Memphrémagog pour qu'elle procède à la vente des immeubles pour non-paiement de taxes de la Municipalité d'Eastman pour les années 2010, 2011 et 2012;**

**Il est proposé par le Conseiller, Yvon Laramée  
appuyé par le Conseiller, Patrick McDonald**

**QUE** le Conseil accepte la liste ci-dessous des immeubles faisant l'objet de la vente pour non-paiement de taxes pour les années 2010, 2011 et 2012;

Propriétaires	Désignation	Taxes 2010	Taxes 2011	Taxes 2012	Intérêts au 13 juin 2013	Total
Atkins Bruce	4 380 208			5584.15	817.51	<b>6 401.66</b>
Beaulieu Normand	2 239 020	24.93	26.60	26.76	25.83	<b>104.12</b>
Beauregard Paul-Aimé	4 380 698		40.39	82.59	23.84	<b>146.82</b>
Bell Cynthia Ellene	2 236 139		250.19	252.37	93.86	<b>596.42</b>

Buzzell Jérémie	4 380 049			730.84	107.00	<b>837.84</b>
Fiducie Yves Gagné	3 022 110		132.50	1642.79	268.07	<b>2 043.36</b>
Flipo Christopher	4 030 549		504.04	507.29	222.57	<b>1 233.90</b>
Garré Lucien J.	4 499 724		69.90	143.42	41.35	<b>254.67</b>
Giffard Philip	2 236 254 2 236 255			113.44	21.03	<b>134.37</b>
Giffard Philip	2 236 127			88.59	16.42	<b>105.01</b>
Giffard Philip	2 236 131		13.55	92.39	19.84	<b>125.78</b>
Hugron Denis	2 235 683 2 235 695 2 235 696			228.15	42.29	<b>270.44</b>
Hwang Jung Hwan	4 380 210		49.59	1799.70	272.99	<b>2 122.28</b>
Hwang Jung Hwan	4 380 215		101.82	5344.42	807.43	<b>6 253.67</b>
Invest. Renaissance d'Orford	4 380 291		38.37	78.75	22.71	<b>139.83</b>
La Roche Robert	4 379 986		852.06	1711.94	480.17	<b>3 044.17</b>
Leduc Marie	3 844 753		0.23	1664.46	243.86	<b>1 908.55</b>
Les placements d'Amour inc	4 380 461			2334.22	341.98	<b>2 676.20</b>
Multi-Gestion Plus inc	3 353 372		11.45	609.23	91.87	<b>712.55</b>
Multi-Gestion Plus inc	2 457 225 3 085 911 3 074 672		21.19	1128.02	170.10	<b>1 319.31</b>
Multi-Gestion Plus inc	2 236 258		6.95	122.37	24.27	<b>153.59</b>
Nadeau Marie-Christine	4 380 153		821.87	3273.51	249.08	<b>4 344.46</b>
Pember realties limited	4 499 731		117.93	242.01	69.76	<b>429.70</b>
Rodrigue Francis	2 238 220 2 238 231		254.63	3668.09	594.85	<b>4 517.57</b>
Russell Frank Arthur	4 714 394		64.67	61.18	32.87	<b>158.72</b>

**QUE** le Conseil sollicite la MRC de Memphrémagog pour qu'elle procède à la vente des immeubles pour non-paiement de taxes de la Municipalité d'Eastman pour les années 2010, 2011 et 2012;

**QUE** le taux d'intérêt exigible sur les soldes de taxes impayées est de 15% annuellement tel que fixé dans le règlement d'imposition de taxes municipales pour l'année 2013;

**QUE** le Conseil autorise le Maire et la secrétaire-trésorière et directrice générale à enchérir, jusqu'à concurrence d'un montant suffisant pour payer le montant dû des taxes municipales ou scolaires, en capital, intérêts et frais, plus un montant suffisant pour satisfaire à toute créance prioritaire ou hypothécaire d'un rang antérieur ou égal à celui des taxes municipales ou scolaires, et à acquérir les immeubles qui seront alors mis en vente, lors de la vente pour taxes qui aura lieu le 13 juin 2013.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**5.3 Confirmation de la permanence de M. Alexis L'Heureux-Riel;**

**RÉSOLUTION 2013-03-63**

**ATTENDU QUE** la période de probation de M. Alexis L'Heureux-Riel se terminait le 6 février 2013;

**ATTENDU** le rapport verbal de la directrice générale et le responsable des travaux publics sur leur appréciation du travail de M. L'Heureux-Riel;

**Il est proposé par le Conseiller, Jean-Maurice Fortin  
appuyé par le Conseiller, Yvon Laramée**

**QUE** le Conseil accorde, à M. L'Heureux-Riel, le statut d'emploi permanent et ce, à compter du 7 février 2013.

*ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ*

#### **5.4 Signataires aux comptes Desjardins;**

##### **RÉSOLUTION 2013-03-64**

**Il est proposé par la Conseillère, Nathalie Lemaire  
appuyé par la Conseillère, Danielle Simard**

**QUE** M. Gérard Marinovich, maire, Mme Caroline Rioux, directrice-générale et Mme Ginette Bergeron, secrétaire-trésorière adjointe soient et sont autorisés, à titre de signataire des comptes de la Municipalité;

**QUE** deux de ces trois signatures soient et sont requises pour donner effet;

**QUE** la secrétaire-trésorière adjointe, Mme Ginette Bergeron, soit et est nommée administrateur principal de l'application Accès D Affaires;

**QUE** cette résolution prenne effet le 11 mars 2013.

*ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ*

#### **6. ADMINISTRATION FINANCIÈRE**

##### **6.1 Autorisation relative aux comptes à payer au 28 février 2013;**

##### **RÉSOLUTION 2013-03-65**

**Il est proposé par le Conseiller, Yvon Laramée  
appuyé par la Conseillère, Nathalie Lemaire**

**ET RÉSOLU QUE** le Conseil approuve et autorise le paiement des comptes à payer au 28 février 2013 au montant de 180 268.57 \$ le tout avec dispense de lecture de la liste déposée en annexe (*Annexe 10*).

*ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ*

##### **6.2 Ratification des comptes déjà payés au 28 février 2013;**

##### **RÉSOLUTION 2013-03-66**

**Il est proposé par la Conseillère, Danielle Simard  
appuyé par le Conseiller, Jean-Maurice Fortin**

**ET RÉSOLU QUE** le Conseil ratifie le paiement des comptes payés depuis sa dernière approbation donnée à son assemblée ordinaire du 4 février 2013 et ce, pour un montant de 11 941.33 \$ le tout avec dispense de lecture de la liste déposée en annexe (*Annexe 11*).

*ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ*

**6.3 Ratification des salaires payés au mois de février 2013;**

**RÉSOLUTION 2013-03-67**

**Il est proposé par la Conseillère, Nathalie Lemaire  
appuyé par la Conseillère, Danielle Simard**

**ET RÉSOLU QUE** le Conseil ratifie le paiement des salaires payés depuis sa dernière approbation donnée à son assemblée ordinaire du 4 février 2013, et ce, pour un montant de 39 386.03 \$ le tout avec dispense de lecture de la liste déposée en annexe (*Annexe 12*).

*ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ*

**7. LOISIRS, CULTURE, PARCS, TERRAINS DE JEUX ET TOURISME**

**7.1 Demande de subvention dans le cadre de la Fête de la pêche;**

**RÉSOLUTION 2013-03-68**

**Il est proposé par la Conseillère, Nathalie Lemaire  
appuyé par la Conseillère, Danielle Simard**

**QUE** le Conseil autorise Mme Marie-Lou Laramée à signer, pour et au nom de la Municipalité, la demande de soutien financier au Programme Pêche en herbe de la Fondation de la Faune du Québec, dans le but de soutenir le développement de la relève.

*ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ*

**7.2 Augmentation du coût d'inscription au Camp de jour et au service de garde;**

**RÉSOLUTION 2013-03-69**

**ATTENDU QUE** le coût d'inscription au Camp de jour est demeuré stable depuis plusieurs années;

**ATTENDU** les coûts grandissants pour assurer ce service;

**Il est proposé par le Conseiller, Patrick McDonald  
appuyé par le Conseiller, Yvon Laramée**

**QUE** le Conseil détermine le coût d'inscription au camp de jour à :

- 65 \$ par semaine pour le 1<sup>er</sup> enfant
- 60 \$ par semaine pour le 2<sup>e</sup> enfant
- 55 \$ par semaine pour le 3<sup>e</sup> enfant et les suivants
- Supplément de 200 \$ par saison, par enfant, pour les enfants provenant des municipalités voisines

**QUE** le Conseil détermine le coût du service de garde avant et après les heures du camp de jour :

- 3 \$ par bloc
- 3 \$ par tranche de cinq (5) minutes de retard

QUE ces frais soient et sont en vigueur dès la saison 2013.

*ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ*

**7.3 Formation de la coordonnatrice aux loisirs;**

**RÉSOLUTION 2013-03-70**

**Il est proposé par le Conseiller, Jean-Maurice Fortin  
appuyé par la Conseillère, Danielle Simard**

QUE le Conseil autorise la coordonnatrice aux loisirs à assister à la formation offerte par Québec en Forme intitulée « Grand rassemblement » ayant lieu à Québec, les 19 et 20 mars 2013, au coût de 79 \$;

QUE les frais de déplacement et d'hébergement soient et sont payés par Memphré en mouvement;

QUE les autres frais inhérents soient remboursés selon la politique en vigueur.

*ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ*

**7.4 Félicitations aux athlètes d'Eastman dans le cadre du Mérite sportif de l'Estrie;**

**RÉSOLUTION 2013-03-71**

**Il est proposé par le Conseiller, Patrick McDonald  
appuyé par la Conseillère, Nathalie Lemaire**

QUE le Conseil offre des félicitations particulières aux athlètes d'Eastman qui se sont distingués lors de la soirée du Mérite sportif de l'Estrie, notamment :

- M. Hugo Fontaine, en ski de fond
- M. Antony d'Amours, en surf des neiges
- Mme Lissa Bissonnette, en kayak de vitesse

QUE le Conseil souligne son encouragement à ces athlètes dans la poursuite de leur performance.

*ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ*

**7.5 Rapport verbal de la présidente du Comité Art et Culture – réunion du 27 février 2018;**

Mme Danielle Simard, conseillère municipale et présidente du comité Art et culture fait un rapport verbal des sujets discutés lors de la rencontre du 27 février 2013.

**8. SÉCURITÉ PUBLIQUE**

**8.1 Dépôt des rapports d'interventions et de pratiques du service de sécurité incendie visant la période du 15 janvier au 23 février 2012;**

Le Conseil prend acte.

**8.2 Embauche de M. Pierre-André Blanchard à titre de pompier temps partiel;**



## **RÉSOLUTION 2013-03-72**

**ATTENDU** la recommandation écrite du directeur du service de sécurité incendie datée du 25 février 2013;

**Il est proposé par le Conseiller, Yvon Laramée  
appuyé par le Conseiller, Patrick McDonald**

**QUE** M. Pierre-André Blanchard soit engagé à titre de pompier temps partiel à compter du 4 mars 2013;

**QUE** ce pompier temps partiel soit engagé selon les conditions suivantes :

- Avoir complété et réussi une période de probation de six (6) mois;
- Faire l'objet d'une recommandation favorable de la part du service de sécurité incendie à cet égard;
- Obtenir la formation exigée par le « Règlement sur les conditions pour exercer au sein d'un service de sécurité incendie municipal » dans les délais prévus;

**QUE** les conditions de travail applicables sont celles fixées annuellement par le Conseil.

***ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ***

## **9. TRAVAUX PUBLICS**

### **9.1 Rapport verbal du représentant du Comité des travaux publics de la rencontre du 20 février 2013;**

En l'absence de M. Michel Fréchette, conseiller municipal et représentant de ce comité, la directrice générale fait un rapport verbal des sujets discutés lors de la rencontre du 20 février 2012.

### **9.2 Adoption du Plan d'intervention des infrastructures municipales révisé;**

## **RÉSOLUTION 2013-03-73**

**ATTENDU** la résolution 2012-10-265;

**ATTENDU** le dépôt de la mise à jour du Plan d'intervention des infrastructures municipales par Exp. daté de février 2013;

**Il est proposé par la Conseillère, Nathalie Lemaire  
appuyé par le Conseiller, Jean-Maurice Fortin**

**QUE** le Conseil adopte le Plan d'intervention des infrastructures municipales proposé par Exp. daté de février 2013;

**QUE** le Conseil mandate la directrice générale et secrétaire-trésorière à préparer une demande d'assistance financière dans le cadre du PIQM-volet 1 auprès du MAMROT afin de planifier la mise en œuvre des tronçons concernant la réfection de la conduite d'eau potable et la mise en place d'un système d'eau usée sur le chemin du Lac-d'Argent, entre la route 112 et le chemin du Théâtre;

**QU'**une copie du Plan d'intervention et de la présente résolution soit acheminée aux ministères concernés.

*ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ*

**9.3 Résolution octroyant un contrat à M. Pierre Rioux pour le déneigement du site de conteneurs à ordures ménagères et de matières recyclables situé dans le domaine Monbel pour les saisons hivernales 2012-2013, 2013-2014, 2014-2015 et délégation de signatures;**

**RÉSOLUTION 2013-03-74**

**ATTENDU QUE** les services de M. Pierre Rioux, demeurant au 560 route 220 à Bonsecours, Québec, J0E 1H0 sont, depuis plusieurs années, retenus pour effectuer le déneigement du site de conteneurs à ordures ménagères et recyclables situé dans le domaine Monbel;

**ATTENDU QU'**il y a lieu de procéder à la rétention des services de M. Pierre Rioux pour le déneigement du site;

**ATTENDU QUE** M. Pierre Rioux a soumis un prix de 200 \$ par conteneurs plus taxes applicables pour les saisons hivernales 2012-2013, 2013-2014, 2014-2015;

**Il est proposé par le Conseiller, Yvon Laramée  
appuyé par le Conseiller, Jean-Maurice Fortin**

**ET RÉSOLU QUE** le contrat de déneigement du site de conteneurs à ordures ménagères et de matières recyclables situé dans le domaine Monbel, dans la Municipalité d'Eastman, pour les saisons hivernales 2012-2013, 2013-2014, 2014-2015 soit et est accordé à M. Pierre Rioux demeurant au 562 route 220 Bonsecours, Québec, J0E 1H0;

**QUE** les services de M. Pierre Rioux soient et sont retenus sur une base forfaitaire à raison de 200 \$, plus taxes applicables, par conteneur;

**QUE** le Conseil autorise le Maire et la directrice générale et secrétaire-trésorière, à signer pour et au nom de la Municipalité le contrat à intervenir avec M. Pierre Rioux à cet égard.

*ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ*

**9.4 Autorisation d'appel d'offres pour la réfection du barrage du Lac Orford;**

**RÉSOLUTION 2013-03-75**

**Il est proposé par le Conseiller, Jean-Maurice Fortin  
appuyé par la Conseillère, Danielle Simard**

**QUE** le Conseil autorise le Groupe SM<sup>1</sup> à procéder à l'appel d'offres pour le barrage du Lac Orford, tel que prévu à leur mandat (résolution 2012-03-78)

*ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ*

**10. HYGIÈNE DU MILIEU ET ENVIRONNEMENT**

**10.1 Dépôt par Aquatech des rapports d'exploitation de la station d'épuration et postes de pompage pour l'année 2011;**

Le Conseil prend acte du dépôt des rapports cités en rubrique.

Les rapports sont disponibles pour consultation à l'hôtel de ville sur les heures d'ouverture.

**10.2 Dépôt par Aquatech des rapports d'exploitation de la station de traitement de l'eau potable pour l'année 2011;**

Le Conseil prend acte du dépôt des rapports cités en rubrique.

Les rapports sont disponibles pour consultation à l'hôtel de ville sur les heures d'ouverture.

**10.3 Rapport verbal de la présidente du comité consultatif en environnement de la rencontre du 21 février 2013;**

Mme Nathalie Lemaire, conseillère municipale et présidente de ce comité fait un rapport verbal des sujets discutés lors de la rencontre du 21 février 2013;

**10.4 Rapport mensuel – Inspections forestières pour le mois de février 2013;**

Le Conseil prend acte.

**10.5 Adoption du plan d'action concernant la révision des exigences en phosphore pour la station d'épuration;**

**RÉSOLUTION 2013-03-76**

ATTENDU résolution 2013-01-25;

ATTENDU le dépôt, par *Aquatech*, du Plan d'action concernant la révision des exigences en phosphore pour la station d'épuration, daté de février 2013;

**Il est proposé par le Conseiller, Patrick McDonald  
appuyé par la Conseiller, Yvon Laramée**

**QUE** le Conseil adopte le Plan d'action concernant la révision des exigences en phosphore pour la station d'épuration par *Aquatech*, daté de février 2013;

**QUE** le Conseil mandate la directrice générale et secrétaire-trésorière à préparer une demande d'assistance financière auprès du MAMROT afin de mettre en œuvre le Plan d'action;

**QUE** copie du Plan d'action et de la présente résolution soit acheminée aux ministères concernés.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**10.6 Projet « Enclaves – Volume et composition des sédiments et qualité de l'eau » de l'Association pour la protection de l'environnement du lac Orford (APELOR);**

**RÉSOLUTION 2013-03-77**

ATTENDU le dépôt du projet « Enclaves – Volume et composition des sédiments et qualité de l'eau » de l'APELOR au CCE;

ATTENDU l'analyse du CCE quant à la pertinence de ce projet d'acquisition de connaissance;

ATTENDU la recommandation favorable du CCE émise lors de la rencontre du 21 février 2013;

**Il est proposé par la Conseillère, Nathalie Lemaire  
appuyé par le Conseiller, Patrick McDonald**

**QUE** le préambule fasse partie intégrante de la présente résolution;

**QUE** le Conseil accepte de financer le projet « Enclaves – Volume et composition des sédiments et qualité de l’eau » de l’APELOR pour un montant maximal de 3 350 \$ incluant les taxes applicables;

**QUE** le paiement de cette étude soit fait sur présentation de facture de l’APELOR et à même le budget du CCE 2013;

**QUE** copie du rapport final et ses recommandations soient transmise à la Municipalité.

***ADOPTÉE À L’UNANIMITÉ***

#### **10.7 Inscription au prix honorifique NATURAS-COMBEQ;**

##### **RÉSOLUTION 2013-03-78**

**ATTENDU QUE** le Prix NATURAS-COMBEQ veut rendre hommage à la vigilance, l’initiative et à l’expertise des membres de la COMBEQ concernant le développement durable;

**ATTENDU QU’il** y a lieu d’inscrire la Municipalité et Mme Joanie Brière, inspectrice en environnement, pour l’effort mis en place dans la gestion et la réduction des matières résiduelles au cours de l’année 2012;

**Il est proposé par le Conseiller, Jean-Maurice Fortin  
appuyé par la Conseillère, Nathalie Lemaire**

**QUE** le Conseil autorise Mme Joanie Brière à poser sa candidature pour le prix NATURAS-COMBEQ, en son nom et au nom de la Municipalité d’Eastman.

***ADOPTÉE À L’UNANIMITÉ***

#### **11. AMÉNAGEMENT ET URBANISME**

##### **11.1 Procès-verbal du CCU – réunion du 21 janvier 2013;**

Le Conseil prend acte.

##### **11.2 Délégation de M. Simon Provençal et de Mme Joanie Brière au congrès de la COMBEQ les 25, 26 et 27 avril 2013, à Québec;**

##### **RÉSOLUTION 2013-03-79**

**Il est proposé par la Conseillère, Danielle Simard  
appuyé par la Conseillère, Nathalie Lemaire**

**ET RÉSOLU,**

**QUE** M. Simon Provençal et Mme Joanie Brière soient autorisés à assister au congrès de la COMBEQ, les 25, 26 et 27 avril prochain, à Québec, au coût de 550 \$ plus les taxes applicables;

**QUE** les frais inhérents à ce congrès sont à la charge de la Municipalité selon la politique en vigueur.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**11.3 Inscription à une formation pour l'inspecteur en bâtiment et environnement;**

**RÉSOLUTION 2013-03-80**

**Il est proposé par la Conseillère, Nathalie Lemaire  
appuyé par le Conseiller, Jean-Maurice Fortin**

**QUE** le Conseil autorise l'inspecteur en bâtiment et environnement à assister à une formation donnée par la COMBEQ qui aura lieu le 21 mars 2013, à St-Jean-sur-Richelieu, et dont le sujet est « Les mystères du lotissement, les avis de motion et règlements etc », au coût de 260 \$ plus les taxes applicables;

**QUE** les dépenses reliées à cette formation soient remboursées selon la politique de travail en vigueur.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**11.4 Servitude envers le lot 4 345 000;**

**RÉSOLUTION 2013-03-81**

**ATTENDU QUE** le lot 4 345 000 appartient à la Municipalité;

**ATTENDU QU'**entre les lots 4 345 000 et 4 345 001, il y a une passerelle piétonnière appartenant au propriétaire du lot 4 345 001 mais dont une des deux assises se trouve sur la propriété de la Municipalité;

**ATTENDU QUE** la Municipalité veut régulariser cette situation;

**Il est proposé par la Conseillère, Danielle Simard  
appuyé par la Conseillère, Nathalie Lemaire**

**QUE** le Conseil accepte de donner une servitude perpétuelle pour l'usage de la propriété municipale au lot 4 345 001, afin d'y installer les assises d'une passerelle piétonnière;

**QUE** le Conseil décrète que cette passerelle ne pourra, en aucun cas, permettre la circulation de véhicules motorisés;

**QUE** le Conseil accepte cette servitude pour le prix de 1\$;

**QUE** le notaire soit et est au choix de la Municipalité;

**QUE** les frais des professionnels instrumentant ce dossier soient et sont à la charge du propriétaire du lot 4 345 001.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**12. DEMANDES DE DÉROGATION MINEURE**

*aucune*

**13. DEMANDES D'APPROBATION AU RÈGLEMENT PIA**

*aucune*

**14. RAPPORT SUR L'ÉMISSION DES PERMIS**

**14.1 Dépôt de la liste des permis de construction émis au cours du mois de février 2013;**

Le Conseil prend acte.

**15. AVIS DE MOTION**

**15.1 Avis de motion visant l'adoption du règlement 2013-04 décrétant des travaux pour un montant approximatif de 3,6 millions pour la mise aux normes de l'usine de traitement d'eau potable et décrétant un emprunt de 3,6 millions pour défrayer le coût des travaux;**

Je, **Yvon Laramée** donne avis de motion qu'à une prochaine séance ultérieure de ce Conseil, je présenterai ou ferai présenter, pour adoption, le règlement 2013-04, décrétant des travaux pour un montant approximatif de 3,6 millions pour la mise aux normes de l'usine de traitement d'eau potable et décrétant un emprunt de 3,6 millions pour défrayer le coût des travaux.

Une dispense de lecture du règlement est demandée afin d'alléger la procédure d'adoption. Une copie du règlement est remise aux membres du Conseil, le tout conformément à la loi.

**15.2 Avis de motion visant l'adoption du règlement 2013-05 concernant la gestion de l'eau potable en vue de préserver la qualité de l'eau potable et la quantité de la ressource;**

Je, **Patrick McDonald** donne avis de motion qu'à une prochaine séance ultérieure de ce Conseil, je présenterai ou ferai présenter, pour adoption, le règlement 2013-05, concernant la gestion de l'eau potable en vue de préserver la qualité de l'eau potable et la quantité de la ressource.

Une dispense de lecture du règlement est demandée afin d'alléger la procédure d'adoption. Une copie du règlement est remise aux membres du Conseil, le tout conformément à la loi.

**15.3 Avis de motion visant l'adoption du règlement 2013-06 qui aura pour objet d'adopter un nouveau règlement de construction pour l'ensemble du territoire à la suite de la révision quinquennale du plan d'urbanisme;**

Je, **Jean-Maurice Fortin** donne avis de motion qu'à une prochaine séance ultérieure de ce Conseil, je présenterai ou ferai présenter, pour adoption, le règlement 2013-06 qui aura pour objet d'adopter un nouveau règlement de construction pour l'ensemble du territoire à la suite de la révision quinquennale du plan d'urbanisme.

Une dispense de lecture du règlement est demandée afin d'alléger la procédure d'adoption. Une copie du règlement est remise aux membres du Conseil, le tout conformément à la loi.

**15.4 Avis de motion visant l'adoption du règlement 2013-07 qui aura pour objet d'adopter un nouveau règlement sur les permis et certificats pour l'ensemble du territoire à la suite de la révision quinquennale du plan d'urbanisme;**

Je, **Danielle Simard**, donne avis de motion qu'à une prochaine séance ultérieure de ce Conseil, je présenterai ou ferai présenter, pour adoption, le règlement 2013-07 qui aura pour objet d'adopter un nouveau règlement sur les permis et

certificats pour l'ensemble du territoire à la suite de la révision quinquennale du plan d'urbanisme.

Une dispense de lecture du règlement est demandée afin d'alléger la procédure d'adoption. Une copie du règlement est remise aux membres du Conseil, le tout conformément à la loi.

**15.5 Avis de motion visant l'adoption du règlement 2013-08 qui aura pour objet d'adopter un nouveau règlement de condition d'émission d'un permis de construction pour l'ensemble du territoire à la suite de la révision quinquennale du plan d'urbanisme;**

Je, **Nathalie Lemaire**, donne avis de motion qu'à une prochaine séance ultérieure de ce Conseil, je présenterai ou ferai présenter, pour adoption, le règlement 2013-08 qui aura pour objet d'adopter un nouveau règlement de condition d'émission d'un permis de construction pour l'ensemble du territoire à la suite de la révision quinquennale du plan d'urbanisme;

Une dispense de lecture du règlement est demandée afin d'alléger la procédure d'adoption. Une copie du règlement est remise aux membres du Conseil, le tout conformément à la loi.

**16. RÈGLEMENTS**

**16.1 Adoption du règlement 2013-03 concernant la rémunération payable lors d'élections et de référendums municipaux;**

**RÉSOLUTION 2013-03-82**

**Il est proposé par la Conseillère, Danielle Simard  
appuyé par le Conseiller, Patrick McDonald**

**QUE** le règlement 2013-03 concernant la rémunération payable lors d'élections et de référendums municipaux soit et est adopté.

***ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ***

**16.2 Adoption du projet de règlement de construction 2013-06 et fixant la date de l'assemblée de consultation;**

**RÉSOLUTION 2013-03-83**

**Il est proposé par le Conseiller, Patrick McDonald  
appuyé par la Conseillère, Nathalie Lemaire**

**ET RÉSOLU** d'adopter le projet de règlement de construction 2013-06;

Le présent projet de règlement 2013-06 aura pour objet d'adopter un nouveau règlement de construction pour l'ensemble du territoire à la suite de la révision quinquennale du plan d'urbanisme;

Copie du projet de règlement est jointe à la présente résolution pour en faire partie intégrante. De plus, une assemblée de consultation sera tenue le 2 avril 2013, à 19h10, à l'hôtel de ville. Lors de cette assemblée de consultation, le conseil expliquera le projet de règlement et les conséquences de son adoption et entendra les personnes et organismes qui désirent s'exprimer.

***ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ***

**16.3 Adoption du projet de règlement de condition d'émission d'un permis de construction 2013-08 et fixant la date de l'assemblée de consultation;**

**RÉSOLUTION 2013-03-84**

**Il est proposé par le Conseiller, Jean-Maurice Fortin  
appuyé par la Conseillère, Danielle Simard**

**ET RÉSOLU** d'adopter le projet de règlement de construction 2013-08;

Le présent projet de règlement 2013-08 aura pour objet d'adopter un nouveau règlement de condition d'émission de permis de construction pour l'ensemble du territoire à la suite de la révision quinquennale du plan d'urbanisme.

Copie du projet de règlement est jointe à la présente résolution pour en faire partie intégrante. De plus, une assemblée de consultation sera tenue le 2 avril 2013, à 19h00, à l'hôtel de ville. Lors de cette assemblée de consultation, le conseil expliquera le projet de règlement et les conséquences de son adoption et entendra les personnes et organismes qui désirent s'exprimer.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**17. AFFAIRES NOUVELLES**

**18. PÉRIODE DE QUESTION**

*M. Réjean Asselin demande un compte-rendu de la rencontre avec la SÉPAQ.*

*M. Marc Gilbert demande des informations sur le nouveau rôle d'évaluation. Il demande des précisions sur le budget 2013.*

*M. Réal Gosselin demande des précisions sur le nouveau rôle et sur le compte de taxes.*

*M. Gaétan Dion demande des précisions sur le nouveau rôle d'évaluation.*

*M. Gilbert Dubois indique que le rôle d'évaluation semble avoir des disparités importantes.*

*M. Guy Dionne demande des informations concernant la Coop de Santé.*

*M. Claude Nadon demande une réponse à sa question sur les statistiques de fréquentation du Transport des Alentours. Il demande des précisions sur le projet du Parc Missisquoi-Nord et ses investissements.*

*Mme Francine Boileau demande des précisions sur les usages des chalets de la SÉPAQ.*

*M. Louis Fortin désire connaître la position de la Municipalité quant à l'accès au Parc par la rue du Cèdre.*

*M. Michel Plante indique que la situation d'Eastman, en regard de la taxation, est très avantageuse par rapport à celle de Bonsecours. Il aimerait connaître la position de la Municipalité quant à la demande d'annexion à Eastman du secteur du Domaine des Étoiles dans Bonsecours.*

*M. Champigny demande une lumière sur le chemin du Parc.*



*Mme Estelle Dufour remercie la Municipalité pour l'octroi à l'AFEAS. Elle félicite la Municipalité pour le guide de gestion des matières résiduelles et explique la problématique de ramassage du recyclage sur le chemin du Théâtre.*

*M. Jacques Morissette émet un commentaire sur la Coop de Santé et la subvention municipale associée.*

*M. Yves Racicot demande des précisions sur la Coop de Santé.*

*M. Daniel Monette souligne que le niveau d'eau est très bas au Lac d'Argent en regard de la prise d'eau des pompiers. Il émet un commentaire sur le rôle d'évaluation et sur la Coop de Santé.*

*Mme Lise Dion demande des précisions sur la Coop de Santé. Elle désire voir apparaître, à l'ordre du jour de l'assemblée régulière, le dossier concernant la SÉPAQ.*

## **19. LEVÉE DE LA SÉANCE**

### **RÉSOLUTION 2013-03-85**

**Il est proposé par la Conseillère, Danielle Simard  
appuyé par la Conseillère, Nathalie Lemaire**

Tous les points à l'ordre du jour étant épuisés, sur motion dûment faite par les Conseillers, la séance du Conseil est levée à 21h35.

***ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ***

### ***CERTIFICATS DE CRÉDITS SUFFISANTS (CCS)***

Je, soussignée, directrice générale et secrétaire-trésorière, certifie par les présentes, qu'il y a des crédits suffisants (CCS) pour les dépenses décrites au présent procès-verbal, le tout avec transferts budgétaires et sur l'excédent des recettes de l'année courante si et à chaque fois que c'est nécessaire.

Les (CCS) sont ici émis à l'égard des dépenses décrites aux résolutions ou extraits des présentes et portent les numéros correspondants à ces résolutions ou extraits.

---

Caroline Rioux,  
Directrice générale et secrétaire-trésorière

---

**Gérard Marinovich,**  
Maire

---

**Caroline Rioux,**  
Directrice générale et secrétaire-trésorière